

Inscrire l'Europe sur les Murs des Villes
Inscrever Europa Nos Muros das Cidades
Inscribir Europa en los Muros de las Ciudades



compte rendu du projet de
de l'association **INSCRIRE**



En partenariat avec les associations :

Quartiers du Monde
Centro de Informação Europeia Jacques Delors (CIEJD)
Acciones e iniciativas sociales y culturales (Incita)



Mai 2007

Sommaire

1. Introduction	3
2. Historique du projet	3
3. Méthodologies de l'action et description des activités réalisées	4
3.1. Méthodologies mises en œuvre lors du projet	4
3.1.1. Méthodologies mises en œuvre lors des ateliers de sensibilisation sur les Droits et la citoyenneté	4
3.1.1.1. Méthodologie du Théâtre de l'Opprimé	4
3.1.1.2. Méthodologie de la vidéo	5
3.1.2. Méthodologie mise en œuvre lors des ateliers d'illustration de la Charte européenne des Droits fondamentaux sur céramique.....	6
3.2. Réalisation du projet.....	7
3.2.1. Développement du projet en France	7
3.2.1.1. A Clichy-la-Garenne, Collège Jean Jaurès.....	8
3.2.1.2. A Paris 20 ^e , Lycée professionnel Etienne Dolet	10
3.2.1.3. A Saint Denis, Collège Garcia Lorca	11
3.2.2. Développement du projet en Espagne	15
3.2.2.1. Quartier Torre Baró.....	17
3.2.2.2. Quartier Sant Marti.....	18
3.2.2.3. Quartier Casc Antic.....	20
3.2.3. Rencontre et création du réseau national au Portugal.....	21
3.2.4. Rencontre et création du réseau européen du projet	22
3.2.4.1. Rencontre des jeunes participants européens à Lisbonne	22
3.2.4.2. Création d'un site Internet du réseau	24
4. Conclusion	24
4.1. Difficultés rencontrées	24
4.2. Résultats obtenus.....	25
ANNEXES	27

1. Introduction

Le projet « Inscrire l'Europe sur les Murs des Villes » s'est déroulé de décembre 2005 à février 2007 en France, en Espagne et au Portugal, porté par l'Association Inscrire avec comme partenaires le CIEJD, Centre d'Information Européen Jacques Delors de Lisbonne, et les associations Quartiers du Monde et Incita.

L'objectif général de ce projet était de promouvoir les Droits fondamentaux et la citoyenneté européenne auprès de la population européenne à travers la réalisation d'ateliers artistiques dans les collèges et lycées de villes européennes.

Ses objectifs spécifiques étaient de :

- Animer des ateliers artistiques et de réflexion sur les notions de Droits fondamentaux et de citoyenneté européenne.
- Créer une œuvre d'art pérenne collective sur les Droits fondamentaux dans chaque ville participant au projet.
- Initier la création d'un réseau européen de jeunes, lycées et autorités publiques qui réfléchissent et agissent sur les Droits fondamentaux et la citoyenneté.

Le présent rapport et ses documents annexes relatent de la réalisation des activités par les associations partenaires dans le cadre du projet, ainsi que les résultats qu'elles ont permis d'atteindre. Ce dossier est le dossier commun aux partenaires. Pour plus de détails, se reporter aux dossiers de chaque entité ainsi qu'aux documents annexes dont la liste figure à la fin du présent dossier.

2. Historique du projet

Depuis des années l'association Inscrire se dédie à la diffusion des Droits Humains en Europe et dans le monde par des actions artistiques participatives, principalement par l'inscription des textes fondateurs sur les murs de lieux publics très fréquentés, comme le sont les stations de métros des villes par exemple.

Ainsi, le résultat de son travail est une expression artistique, urbaine et citoyenne unique, des principes des droits fondamentaux, reflétant la diversité des valeurs des habitants de chaque communauté.

En Europe, nous avons d'abord réalisé nos projets dans les métros de grandes villes comme Paris (station Concorde 1989), Bruxelles (station St Gilles 1992), Lisbonne (station Parque 1994), Stockholm (station Universitetet 1998), Berlin (station Westhafen), puis en Amérique Latine à Rio de Janeiro (station Siquiera Campos 2003).¹

C'est au Brésil que nous avons inventé une méthodologie de travail comptant avec la participation de la population. Cette expérience nous a enseigné la force de l'apprentissage par le travail artistique manuel : « On n'apprend jamais qu'avec ses mains » dit l'anthropologue Stephan Jay Gould, et nous l'avons appliqué avec des résultats étonnants.

En 2003, nous avons proposé cette méthodologie au Centre d'Information Européen Jacques Delors à Lisbonne lorsqu'ils nous ont invités à venir faire un premier atelier avec des jeunes sur la Charte des Droits Fondamentaux à Lisbonne.²

Le résultat de ce travail de 4 jours d'ateliers avec 100 jeunes fut exposé au Centre Culturel de Belem et fut incontestablement apprécié par les visiteurs. Cet intérêt

¹ Voir site web www.inscrire.com

² voir site web du CIEJD/ projet

poussa trois entités (Inscrire, le CIEJD et Animar) à créer un atelier itinérant visant les villages les plus reculés du Portugal où les informations européennes arrivent parfois avec difficulté.

Ainsi, depuis 2003, nous avons réalisé ensemble 12 projets dans les villes et villages de Serpa, Monsaraz, Tavira, Guimarães, Alcabideche, Porto, Felgueiras, Trancoso, Lisboa - Belém, Tomar, Tondela, Vila Franca de Xira.

L'objectif du présent projet co-financé par la Commission Européenne, était d'initier un réseau entre ces villes portugaises et de poursuivre cette expérience dans les villes de pays membres de l'Union Européenne, en commençant par la France et l'Espagne.

Nous avons ainsi réalisé six projets en France et en Espagne, en partenariat avec les associations Quartiers du Monde et INCITA.

3. Méthodologies de l'action et description des activités réalisées

Le projet s'est adressé à des jeunes de 10 à 20 ans, habitants de quartiers populaires de grandes villes ou à la périphérie de grandes villes. Son objectif était de promouvoir les Droits fondamentaux et la citoyenneté européenne auprès de ces jeunes en particulier et la population de ces quartiers en général, à travers la réalisation d'ateliers artistiques dans des établissements scolaires ou culturels de villes européennes.

Le projet a commencé par une phase d'identification des villes et des entités partenaires pour la réalisation du projet dans les six sites français et espagnols, puis la présentation des objectifs du projet et de ses méthodologies aux acteurs concernés (directeurs et équipes pédagogiques des établissements scolaires, éducateurs et animateurs d'associations locales) pour organiser le planning des ateliers. Ces tâches ont été réalisées par les associations Quartiers du Monde en France et INCITA en Espagne.

3.1. Méthodologies mises en œuvre lors du projet

3.1.1. Méthodologies mises en œuvre lors des ateliers de sensibilisation sur les Droits et la citoyenneté

3.1.1.1. Méthodologie du Théâtre de l'Opprimé³

L'association Quartiers du Monde a choisi d'animer les ateliers de sensibilisation à la notion de Droit par le biais de certaines techniques du Théâtre de l'Opprimé, et en particulier celle du Théâtre-Forum.

L'objectif de ces ateliers était de réfléchir et d'échanger avec les adolescents sur le thème des droits humains, prendre connaissance des droits fondamentaux européens et voir comment ces droits sont vécus ou pas pour ces adolescents dans leur quartier et dans leur ville. Ces ateliers de réflexion ont été conçus comme préliminaire aux ateliers de céramiques durant lesquels les adolescents devraient dessiner leur représentation des droits qui les auraient le plus interpellés.

³ Voir compte-rendus des ateliers en annexe

Le Théâtre de l'Opprimé est une méthodologie créée par Augusto Boal dans les années 70 au Brésil. Son objectif est d'explorer corporellement une situation afin de se rendre compte comment se sentent les personnes qui subissent des oppressions. Le Théâtre de l'Opprimé regroupe différentes techniques où les participants utilisent leur corps pour débattre et expérimenter une transformation de situations vécues. Cette méthodologie est une proposition adaptée à ces groupes et à bien d'autres, car elle est ludique et intègre l'ensemble des personnes de façon active, que ce soit dans la représentation ou dans l'intervention pour la recherche de solutions.

Le déroulé des ateliers animés par Quartiers du Monde a été différent à chaque fois, s'adaptant aux jeunes, à leurs connaissances et à leur réflexion sur la notion de Droits, à leurs expériences vécues. Il s'agissait de rendre concret, par le biais de la représentation d'expériences vécues, cette notion parfois abstraite figurant dans les textes.

Néanmoins, nous avons toujours commencé par des dynamiques corporelles permettant de construire une confiance dans le groupe et d'aborder le travail théâtral, puis les étapes ont été les suivantes :

- Discussion ouverte sur la notion de Droits : quels sont les Droits que l'on connaît, quelles sont les situations de non-droit que l'on vit ?
- Témoignages des jeunes sur des situations vécues de non-droit et/ou de discrimination
- Choix par le groupe de l'un des témoignages à mettre en scène
- Travail collectif de mise en scène
- Forum : la scène est représentée aux autres participants, qui peuvent remplacer l'un des personnages de façon à proposer une solution pour sortir de cette situation. Chaque proposition est analysée collectivement.
- Mise en lien des situations représentées et des solutions proposées avec les Droits tels qu'écrits dans les textes
- Présentation et liaison avec les ateliers de peinture sur céramiques.

3.1.1.2. Méthodologie de la vidéo⁴

L'association Incita a animé les ateliers de réflexion sur les Droits à travers la méthodologie de la vidéo, en tant qu'outil favorisant l'analyse et la réflexion des jeunes sur leur réalité.

L'intention des ateliers de vidéo était de construire, à travers le dialogue entre les jeunes, et entre les jeunes et les habitants de leurs quartiers, des réflexions, des questionnements, des idées sur les Droits, en mettant l'accent sur leur quotidien de citoyens et citoyennes.

La vidéo est un moyen pour accompagner les jeunes à construire, s'approprier, questionner et partager entre eux et avec leurs familles, leurs éducateurs, leurs voisins, ce que signifient leurs droits, et en particulier les Droits fondamentaux de l'UE, la réalité de leur application dans leurs quartiers, la façon dont ils aimeraient les vivre dans leur ville.

En plus d'être un outil de médiation et de dialogue, de documentation de la réalité, de réflexion et d'analyse, la vidéo est également un moyen de communication permettant de partager et d'informer les autorités locales des problématiques réelles des quartiers liées aux Droits des jeunes habitants.

⁴ Voir compte-rendu de Incita en annexe

Les ateliers se sont déroulés selon les étapes suivantes :

Discussion ouverte sur les Droits fondamentaux : qu'est-ce qu'un Droit, quels sont nos Droits? Lecture des articles de la Charte. Présentation de la caméra, des grands éléments du langage audio-visuel. Interviews des jeunes entre eux sur leurs Droits et la réalité de l'accès aux Droits dans leur quartier. Préparation et réalisation d'interviews d'habitants du quartier sur les Droits. Visualisation et commentaires sur les images réalisées. Présentation des ateliers de peinture sur céramiques

Dans un deuxième temps, les vidéos réalisées ont été projetées publiquement lors de l'inauguration des fresques murales, suscitant réactions et commentaires des habitants du quartier et dialogue avec les jeunes.

3.1.2. Méthodologie et mise en œuvre lors des ateliers de céramique sur la Charte des Droits fondamentaux de l'Union Européenne.⁵

Lors de la première séance des ateliers de céramique réalisés par Inscrire, nous présentons une présentation PowerPoint⁶ sur l'histoire de l'Europe, les valeurs communes des Européens et les raisons de la création de l'Union Européenne, dont découlent la notion de citoyenneté européenne.

Ensuite sont présentées des photographies du travail réalisé par l'association Inscrire dans le cadre de précédents projets sur les Droits fondamentaux européens, pour lesquels nous avons utilisé des dessins de type « hiéroglyphiques ». La notion de hiéroglyphe, c'est à dire de dessin symbole d'une idée, est expliquée aux jeunes pour les amener à réaliser, à interpréter, illustrer eux mêmes les articles de la Charte. Ils sont alors responsables de l'inscription des textes fondateurs, avec leurs dessins, sur les murs de leur ville. Il s'agit ainsi pour eux d'agir comme citoyens en participant à une action commune.

L'étape suivante est la lecture de la Charte (souvent déjà faite au préalable avec les professeurs d'Histoire ou de Sciences sociales). Pour cela, nous avons produit un petit livret d'une trentaine de page sur la Charte⁷. Chaque élève à tour de rôle lit un article, et ensemble, nous discutons le sens de chaque article, chacun proposant une interprétation.

Ensuite, les jeunes se mettent par deux pour choisir un des articles qui les interpelle particulièrement et pour lequel ils auraient une idée de représentation. Le groupe de deux personnes permet un dialogue et invite à la discussion.

Les groupes commencent ensuite le processus de dessin. Sur les murs de la pièce où se déroule l'atelier ont été affichés des dessins hiéroglyphiques réalisés dans le cadre de projets réalisés par Inscrire. Les jeunes sont ainsi immergés dans un environnement de projets réels et construits par des artistes. A ce stade, il est très intéressant de voir comment les groupes binômes discutent et créent une image ensemble. La personne professionnelle de l'association Inscrire les aide à styliser et construire un dessin dont l'idée transparaît au premier regard.

Puis nous distribuons le matériel (céramiques, pinceaux, peinture spéciale, etc.) nécessaire à la peinture sur céramique et nous montrons aux élèves la manière de faire (techniques particulières de pose au pinceau, stylisation grattage, soufflage et

⁵ voir dossier de l'association Inscrire en annexe et le film EUROPA

⁶ voir le Power Point en annexe

⁷ Voir en annexe

reprise). Les élèves sont généralement très concentrés durant cette partie manuelle et technique.

Chaque élève signe son dessin, qui inclut le numéro de l'article et son titre. Il faut environ 2 ou 3 heures pour réaliser un dessin plastiquement intéressant après avoir réfléchi à son dessin sur du papier. Tous les élèves y arrivent. Rares sont les cas où un élève fait une œuvre que nous devons écarter car elle ne représente rien, est trop mal peinte ou lorsqu'elle est tout à fait en dehors du sujet.

Pendant que les élèves réalisent leurs œuvres, l'artiste responsable de l'atelier peint le titre « Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne » et crée aussi des éléments plastiques qu'il décide lui-même (flèches, oiseaux, personnages, etc.). En une semaine, nous travaillons avec une moyenne de 20 élèves par jour. Les ateliers se déroulent sur une journée : 2 heures le matin et 2h l'après midi.

Comme l'a fait remarquer, Monsieur Sampaio, Président de la République du Portugal, lors de l'inauguration du panneau de Lisbonne-Belem en mai 2005. « *Les pays sont chacun représentés sur un carreau ce qui leur donne d'emblée leur égalité* ».

Au préalable, l'association Inscrire a déjà réalisé la Charte en sérigraphie (ou en décalcomanie): c'est à dire le texte de la Charte et les 27 cartes des 27 pays, qui représenteront environ 1/3 de la fresque finale. Ce travail a impliqué une préparation informatique sur Indesign, et un travail de fabrication usiné, puis une manipulation manuelle et finalement une cuisson dans un four spécial.

Quand tous les carreaux de céramique sont cuits, il faut une journée de travail à deux personnes pour composer la fresque au sol, avec tous ces éléments différents. C'est un travail que l'artiste avec un assistant réalisent. Tous les carreaux sont alors numérotés et empaquetés par ligne pour l'installation par les maçons au mur.

Le travail d'installation sur les murs de la ville est très variable suivant les villes et la capacité des élus et des fonctionnaires à décider rapidement ou pas d'un lieu d'installation. Les fresques sont parfois installées tout de suite après les ateliers, ou un mois ou deux plus tard, les situations varient suivant les lieux indépendamment de notre volonté, tout en étant suivi de très près par l'association Inscrire. Nous recherchons un mur près de l'établissement où ont été réalisés les ateliers, et bien visible du public.

Les maçons de la ville (deux personnes) réalisent en général cette installation dans les règles de l'art, en trois jours.

La majorité des projets bénéficie d'une inauguration organisée par la ville, incluant la participation du maire, d'élus, des professeurs, des élèves et de leurs familles, et la population du quartier en général.

3.2. Réalisation du projet

3.2.1. Développement du projet en France

Pour pouvoir travailler avec des établissements scolaires en France, les associations Inscrire et Quartiers du Monde ont dû faire une demande d'agrément au Rectorat

des Académies concernées (académie correspondant à la Région Ile de France, Paris et Versailles). Nous avons reçu cet agrément le 13 octobre 2005.⁸

En France, trois projets ont été réalisés dans les municipalités de Clichy-la-Garenne, Paris 20^e (quartier de Belleville) et Saint Denis.

3.2.1.1. A Clichy-la-Garenne, Collège Jean Jaurès

Le contexte de Clichy-la-Garenne est celui d'une municipalité de banlieue parisienne où la population est en partie immigrée ou issue de l'immigration.

L'Association Inscrire pris contact avec le proviseur adjoint M. El Bahij, et M. Biset le proviseur du Lycée qui ont décidé de produire le projet avec Inscrire au mois de mars 2006 du 9 au 17 mars. Les prises de contacts et l'organisation du projet avec cette école et avec la Mairie de Clichy ont été suivies par la stagiaire de Inscrire Nathalie Kahn, qui habite la Ville de Clichy. C'est Françoise Serrero, professeur à Paris, et volontaire de Inscrire qui nous a introduit auprès de cette école.

Après la phase de présentation du projet et d'organisation avec la direction du collège, l'association Inscrire par le biais de sa directrice Françoise Schein, a fait une présentation le 9 mars 2006 du travail de l'association depuis la construction de la station Concorde sur les Droits Humains à Paris en 1989 jusqu'à nos jours. Tous les élèves des classes concernées (150 jeunes de classe de 4^e) étaient présents, ainsi que les professeurs de différentes disciplines.



Le 13 mars 2006 ont été réalisés quatre ateliers de sensibilisation et de réflexion sur les Droits et la citoyenneté, animés par l'association Quartier du Monde (Ada Bazan et Alice Carré). Chaque atelier a duré quatre heures. Nous avons ainsi travaillé séparément avec deux classes de trente élèves le matin, et deux classes l'après midi. Chaque atelier a été animé par une professionnelle de Quartiers du Monde, accompagnée du professeur principal de chaque classe. L'âge des élèves allait de 12 à 16 ans.

Les méthodologies utilisées lors des ateliers ont été les dynamiques de groupe, les échanges et le théâtre forum, qui ont permis aux jeunes de mener une réflexion sur leurs droits, de prendre conscience de la manière dont ils les vivent, les assument et les défendent.

Les scènes représentées ont porté sur des expériences de discrimination raciale à l'embauche, une agression antisémite, les inégalités de droits entre garçons et filles...scènes vécues par les propres jeunes ou par leurs proches⁹.

Les 14, 15, 16 et 17 mars 2006, Inscrire a réalisé les ateliers de céramique avec les mêmes jeunes.

Au début de chaque journée, Inscrire a présentait pendant une heure et demi une présentation PowerPoint en 38 images sur la construction de l'Europe et de l'Union Européenne¹⁰.

⁸ voir dans le dossier documentation

⁹ Voir compte-rendu en annexe

¹⁰ Ont participé bénévolement à cet enseignement trois étudiants de l'Ecole de Commerce NEGOCIA, Rym Bey, Laurent Dauvert, Laurent Galant-Paineau, aidé de Nathalie Kahn.

A l'occasion de cette présentation historique sur l'Europe (depuis les Grecs jusqu'à R. Schuman), nous posons aux jeunes et à leurs professeurs, les questions clef : pourquoi une Charte des Droits Fondamentaux dans l'Union Européenne ? Depuis quand ? Quel en est l'objectif ? De quelles thématiques parle-t-elle ? Comment est-elle structurée ? Est-elle importante pour les Européens et quel est son impact dans le monde ? La connaissaient-ils ?

Puis commençait les ateliers de céramique comme décrits plus haut, réalisés par les personnes suivantes: Françoise Schein, directrice de d'Inscrire, aidée de Nathalie Kahn, Agathe Labaye, Lucille Thierry, bénévoles de l'association et étudiants. Les élèves de Clichy étaient, d'après leurs professeurs, des classes difficiles. Mais nous avons rencontré des étudiants heureux, plein d'humour et étonnement calme et



concentrés¹¹ :

« Ce projet m'a beaucoup intéressé personnellement, ainsi qu'à mes autres camarades de classes. C'était très bien, Françoise et Nathalie ont été très gentilles avec nous. Je suis très fière de moi et ça m'a surpris car je n'ai jamais vu la classe calme comme ça. Et malgré la fin de ce projet, on en garde un très bon souvenir. » Stéphanie DELHOMME

L'expérience des ateliers de Clichy s'est très bien déroulée, les professeurs étaient ravis, le Proviseur et son adjoint étaient aussi très contents du résultat. Le Maire est passé voir les ateliers et Mme Gitton son adjointe, a suivi le travail de manière journalière.

Puis l'entreprise Sybat a installé la fresque au début du mois de mai 2006 sur un mur adjacent à l'école¹², sous la supervision de membres de l'association Inscrire.

L'Association Inscrire a dessiné un carton d'invitation ainsi qu'un communiqué de presse envoyé à la presse et à la population locale.



Enfin, le 9 mai 2006, jour de l'Europe, a eu lieu l'inauguration de la fresque en la présence de : Monsieur le Maire de Clichy, Mme Mireille Gitton, attachée à la culture du Maire, Mr Biset le proviseur du Collège, Mr El Bahij le proviseur adjoint, Mr. Delplanche attaché aux événements de la Ville, l'association Quartier du Monde avec Ada Bazan et Alice Carré, Françoise Schein, Nathalie Kahn, Agathe Labaye de Inscrire, les représentant du Rectorat de l'Académie, Mme Lalumière directrice de la Maison de l'Europe à Paris, tous les élèves des classes participantes, leurs parents et amis, la population locale et la presse locale.

Deux articles de presse furent publiés sur cet événement¹³ :

- «Les azulejos de la liberté », *Clichy Magazine*, avril 2006, France

¹¹ Voir les commentaires des élèves en annexe

¹² 14 rue Antonini, Clichy-la-Garenne

¹³ Voir en annexe

- «Clichy : les jeunes peignent l'Europe », *Journal Le parisien*, avril 2006, France

Au même moment le même jour le CIEJD, notre partenaire de Lisbonne organisait la réunion nationale des écoles portugaises où participaient 500 personnes.

3.2.1.2. A Paris 20^e, Lycée professionnel Etienne Dolet

Le quartier de Belleville, dans le 20^e arrondissement de Paris, est l'un des quartiers les plus populaires de la capitale, classé en « Politique de la Ville »¹⁴.

En partenariat avec l'Equipe de Développement Local de Belleville-amandiers (Paris 20^e), Quartiers du Monde a identifié le lycée professionnel Etienne Dolet. Cet établissement mettait en place pendant l'année scolaire 2005-2006 un nouveau « Baccalauréat professionnel Services de Proximité et vie locale ». Cet enseignement vise à transmettre un ensemble de connaissances liées à l'aménagement du territoire et au cadre de vie, à la pratique de la citoyenneté, la psychologie et la sociologie de différentes populations etc. C'est dans ce cadre que s'est inscrit le projet.

Mme Provost, proviseur du lycée, s'est montrée très enthousiaste vis-à-vis de notre projet et a immédiatement proposé à l'équipe enseignante de l'intégrer dans le cursus des cours. Nous avons travaillé avec une classe de 20 élèves.

Le 18 mai 2006, l'association Quartiers du Monde (Ada Bazan et Alice Carré) a mené un atelier d'une journée entière de sensibilisation et de réflexion sur la notion de Droit, de façon à mettre en lien les articles de la Charte avec les réalités sociales vécues par les jeunes.

Par différentes dynamiques et échanges, les jeunes identifient les types de discriminations suivantes: discrimination raciale, sexiste, d'âge, d'apparence physique, par le quartier de résidence, discrimination religieuse, ou par catégorie sociale

Puis, divisés en petits groupes, les jeunes choisissent de représenter une expérience vécue discrimination, pour, lors du forum en plénière, essayer de chercher des solutions. Les scènes représentées ont porté sur : une discrimination antisémite, une agression raciste, une discrimination raciste pour un stage. Puis, le groupe tente de mettre en lien les discriminations représentées avec les droits ou les lois qu'ils connaissent : le principe d'égalité, la liberté de religion, la loi interdisant les propos racistes, la loi contre la discrimination à l'embauche



de

Enfin, on évoque alors la Charte des Droits fondamentaux, pour mettre en lien ces expériences et connaissances avec le texte des droits de l'Union Européenne qu'ils auront à illustrer.

Dans un deuxième temps, les ateliers de céramique ont eu lieu la semaine du 29 mai au 2 juin 2006.

¹⁴ Dispositif national visant à réduire les inégalités économiques, sociales et culturelles dont souffrent les quartiers les plus défavorisés.

En plus de leur enseigner le travail de réflexion sur la Charte comme à Clichy, et la mise en image d'une idée conceptuelle, nous leur avons enseigné dans tous les détails des techniques du travail de céramique, ce qui leur permettra à leur tour de dupliquer cette méthodologie de travail. Lors des ateliers, nous avons aussi eu la visite de Mr. J.M. Touratier, délégué académique aux arts et à la culture, conseiller du Recteur de l'Académie de Paris du Ministère de l'Education. Son appréciation a été très positive.



Tous les carreaux de cette fresque ont été cuits, placés, numérotés, et emballés par Inscire.

L'installation de cette fresque s'est heurtée à une situation complexe, due au fait que le quartier est situé en zone « Paris patrimonial Intra-muros ». Placer une œuvre dans un espace public demande donc un processus administratif particulièrement long et complexe.

Nous aurions pu installer la fresque sur un mur intérieur du lycée, ce qui aurait eu l'avantage de la faciliter, mais l'inconvénient d'une moindre visibilité pour les habitants du quartier.

Nous avons donc monté un dossier visant à installer la fresque dans un lieu public à proximité du lycée, dans le Parc de Ménilmontant. Avec l'aide de Jean-Christophe Aguas du service Politique de la Ville de Paris, nous avons donc présenté le projet aux autorités concernées : Ville de Paris, Service du Patrimoine de Paris, Parcs et Jardins, Délégation aux Arts plastiques (DAP) et Mairie du XXème arrondissement. Toutes ces institutions ont donné leur accord et nous sommes actuellement en attente de la signature de l'accord. Nous espérons ainsi pouvoir installer la fresque à la fin du mois de juin 2007¹⁵.

3.2.1.3. A Saint Denis, Collège Garcia Lorca

Saint Denis est l'une des municipalités les plus pauvres de France, située en périphérie de Paris. Malgré les difficultés économiques et sociales, Saint Denis est un territoire très dynamique, où les initiatives associatives et municipales en faveur du dialogue interculturel, de l'insertion sociale et de la citoyenneté européenne sont nombreuses.

La richesse de ce tissu social s'est ressentie lors de la réalisation des ateliers auxquels ont participé des jeunes issus de différents établissements scolaires et associations. Les difficultés vécues par la population, et notamment les jeunes, ont été fortement exprimées lors des scènes de Théâtre-forum et dans les dessins : violence policière, discriminations générationnelle et raciale... Réaliser des projets de citoyenneté dans ses quartiers 'durs' dans la grande banlieue des métropoles européennes semble de plus en plus important car le sens de rejet de cette population se transforme vite en actions agressives graves qui peuvent entraîner des mouvements incontrôlables. (i.e : incendies de rues à Clichy-sous-bois en octobre 2005).

¹⁵ Voir l'image du projet dans le parc :

http://www.inscire.com/wordpress_france_belleville_paris/?page_id=16
et attestations en annexe (dossier documentation)

L'association Quartier du Monde est entrée en contact avec le Collège Garcia Lorca et certains acteurs locaux travaillant avec les jeunes, tels que l'association de prévention spécialisée « Canal » et le Réseau Ambition Réussite, fédérant les établissements scolaires du quartier.

Monsieur Héraud, le principal du collège, s'est montré très intéressé et enthousiaste par le projet, et a œuvré à l'inscrire dans le dispositif « Ecole ouverte », dispositif organisant des activités éducatives dans les locaux du collège pendant les vacances scolaires, en partenariat entre l'Education nationale et des associations locales.

Nous avons travaillé avec 70 enfants et adolescents âgés de 11 à 20 ans, qui étaient toujours accompagnés d'un professeur et éducateur. Ils venaient de l'association Canal, des deux écoles primaires du quartier, du Service Municipal de la Jeunesse, ainsi que bien sûr du collège Garcia Lorca.

Le mercredi 25 octobre après-midi¹⁶ : l'association Quartiers du Monde (Ada Bazan et Alice Carré) ont réalisé un atelier de théâtre forum avec des adultes impliqués dans le projet (éducateurs, animateurs, professeurs) afin de transmettre à ces professionnels certains outils méthodologiques pouvant être utilisés dans leur travail quotidien avec les jeunes, que ce soit en termes de réflexion sur leurs droits ou pour faciliter la résolution de conflits. Nous avons donc proposé aux participants de suivre les différentes étapes nécessaires pour comprendre, appréhender et chercher des solutions face à une situation de discrimination et d'oppression vécue par les jeunes. Nous avons également exploré nos représentations sur les jeunes et le quartier



Le jeudi 26 octobre¹⁷ : l'association Quartiers du Monde a à nouveau réalisé des ateliers toute la journée avec 4 groupes de jeunes. Nous avons travaillé avec quatre groupes, composés chacun d'une quinzaine de jeunes âgés de 11 à 20 ans, répartis par tranche d'âge.

Après un moment de discussion sur les notions de droit et de discriminations, les jeunes témoignaient d'expérience vécues de non-droit et/ou de discrimination, et ensemble, choisissant de représenter l'un des cas rapportés. Les scènes représentées ont principalement porté sur des expériences de discrimination raciste vécues par les jeunes dans le quartier, situations qui engendrent une violence symbolique et parfois physique.

A la fin des présentations, le projet « Inscrire l'Europe sur les murs des villes » a été expliqué aux participants, ainsi que l'objectif de l'atelier de peinture sur céramiques.

Les 27, 28, 30 et 31 octobre : l'association Inscrire (Françoise Schein et une assistante) a réalisé les ateliers de céramique dans l'enceinte du collège, dans la salle consacrée aux arts plastiques.

Les ateliers se sont bien déroulés, malgré la grande turbulence des jeunes au départ. Peu à peu l'intérêt du projet s'est imposé quand ils ont pu voir des résultats de peinture sur les carreaux. Les plus petits sont toujours intéressés, patients et travaillent très bien. Ils s'interrogent sur le sens des articles et imaginent des représentations fortes des concepts. Mais les adolescents sont beaucoup plus difficiles à intéresser dans ces quartiers. Leur sens de la 'tribu', du groupe avec ses règles internes de critique des actions des adultes les poussent à rejeter d'emblé

¹⁶ Voir compte-rendu en annexe

¹⁷ Voir compte-rendu en annexe

tout projet. Un de leur professeur, Marion van Brederode, présente à presque tous les ateliers, se positionnait avec une immense patience face à leur ironie agressive, expression de leur malaise dans la société. Il a fallu un effort très particuliers que Marion nous a enseigné, pour arriver à un résultat et des dessins en céramique. et peu à peu, la position de certains changeait face à leur œuvre. Leurs yeux ne pouvaient refuser la qualité et la force de leur propre travail qui faisait du sens et participait d'une idée commune qui outre passe les frontières de la France.

Ce fut une semaine très enrichissante pendant laquelle nous avons appris autant qu'eux, face à leur point de vue de jeunes immigrés deuxième génération, nés en France donc français et n'ayant aucune notion de ce qu'est l'Union Européenne ni la citoyenneté européenne. Notre projet, aurait vraiment un intérêt à être développé dans ces banlieues difficiles.

Peu à peu, la position de certains avait changé face à leur œuvre. Les pays les intéressaient. Ils élargissaient leurs horizons. Leurs yeux ne pouvaient refuser la qualité et la force de leur propre travail qui faisait du sens et participait d'une idée commune qui outre passe les frontières de la France.



Monsieur Héraud, principal du Collège, a proposé que la fresque soit installée par les apprentis du Centre de Formation en Bâtiment de Saint Denis, ce qui a permis aux jeunes de voir leurs aînés prendre du plaisir à faire un travail avec soin. L'installation a été supervisée par Inscrire.

Agathe Labaye et Tatiana Dellabona, volontaires de Inscrire, ont supervisé l'installation.

Françoise Schein a réalisé un plan d'installation de la fresque sur le mur droit de la façade d'entrée du Collège qui a cette occasion a été nettoyé de ses graffitis. Ce mur singulier présentait l'avantage d'être très long et de pouvoir recevoir les céramiques tout en longueur sur 14 mètres. Cette fresque est la plus grande que nous avons réalisée jusqu'à ce jour.

L'inauguration le 25 novembre 2006 s'est très bien passée. Les jeunes du Collège étaient tous présents ainsi que de nombreux parents et population du Quartiers.

A la suite du principal du Collège¹⁸ a fait un discours, Alice Carré de Quartiers du Monde a pris la parole pour remercier les participants du Collège et du quartier¹⁹ et

¹⁸ Voir discours en annexe

Françoise Schein d'Inscrire a également remercié les jeunes pour leur magnifique fresque.

Enfin, l'un des jeunes participants a fait une intervention très forte, préparée avec ses camarades:

Intervention des jeunes le jour de l'inauguration de la fresque à Saint Denis

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui nous sommes réunis au collège Garcia Lorca pour vous présenter notre fresque.

Avant de réaliser la fresque, nous avons fait du théâtre forum. Le théâtre forum s'inspire du théâtre de l'opprimé c'est-à-dire qu'il fait agir le public. Il s'agit de mettre en scène une discrimination. Le public doit intervenir pour mettre fin à cette discrimination.

Dans la scène que nous avons jouée, il y avait un contrôle de police : deux noirs, deux arabes et un blanc. Pendant ce contrôle, les policiers ont contrôlé tout le monde sauf le blanc. Grâce à ce théâtre nous avons changé de point de vue et fait évoluer nos idées.

La fresque que vous voyez ici représente les 50 droits de la charte de l'union européenne. Nous avons illustré les articles avec des élèves des primaires du quartier, des élèves du collège et des gens du quartier. Nous avons utilisé la technique de Françoise Schein qui consiste à faire les dessins au crayon puis, les repasser avec de la poudre céramique bleue. (En grattant cette poudre avec un cure-dent, nous pouvions modifier nos erreurs !).

Nous espérons que les dessins de cette fresque arriveront à faire réfléchir les gens par rapport aux droits. De temps en temps, dans le quartier, nous avons l'impression que certains de nos droits ne sont pas respectés, que nous sommes discriminés. Il est donc important de nous rappeler que nous avons les mêmes droits que tous les européens. Cependant il ne faut pas céder à la facilité de la colère et nous souvenir aussi que si nous avons ces droits ils impliquent aussi des devoirs.

Le 25 novembre 2006

Le principal du Collège a aussi fait un discours :

St Denis, le samedi 25 novembre 2006

Objet : inauguration Fresque Droit Fondamentaux Européens

Monsieur le Maire,

Monsieur le Recteur,

Monsieur le Député,

Mmes et Messieurs les représentants du Conseil Général

Mme et Messieurs les Adjointes Au Maire

Mmes et Messieurs. les représentants de l'Education Nationale : Chefs d'établissement, Responsables des services de l'inspection d'académie, Enseignants des écoles et collège.

Mme et Messieurs les représentants associatifs, les responsables de services municipaux (jeunesse, enfance, démarche quartier...)

Les partenaires associatifs notamment « Inscrire », « Quartier du Monde », « Canal », « Franciade » et les autres associations.

Mme et Messieurs les habitants du quartier, les parents d'élèves

Et tous les enfants et les jeunes du quartier

La présence de ces nombreuses personnes montre toute l'importance pour ce quartier de cet événement.

Des remerciements d'abord à tous ceux, et ils sont nombreux, qui se sont mobilisés pour la réalisation de cette fresque.

A « Inscrire » et Françoise Schein, pour avoir eu l'idée de cette initiative et, avec « Quartier du Monde » l'avoir réalisée ici avec nous,

Aux partenaires financiers et notamment au soutien européen qui a permis la réalisation du projet.

A tous ceux qui ont permis et réalisé le projet ici, M. Bourrriau (CG),

¹⁹ Voir l'article sur le site Internet du réseau d'Education Populaire du département de Seine St-Denis :

http://www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article95&var_recherche=quartiers%20du%20monde

Les personnels enseignants et d'éducation du collège et des écoles, l'association « CANAL » pour la préparation et l'encadrement des jeunes.

Les partenaires « l'Antenne Jeunesse », « ASBE », « La Démarche Quartier » pour leur soutien. « Franciade », les apprentis du CFA du bâtiment de Saint-Denis pour la cuisson et la pose de la Fresque.

Les services municipaux pour la préparation du mur et l'organisation de cette inauguration
Comme vous le constatez il s'agit d'**un projet partenarial**,

D'une œuvre collective qui a permis de donner une réalité au travail en réseau du Réseau Ambition Réussite que constitue l'ensemble des établissements scolaires de ce quartier Franc-Moisin/Bel Air.

Un travail en réseau qu'est fondamental pour être efficace dans l'aide et le soutien que nous avons à apporter aux élèves et aux jeunes de ce quartier, mais aussi pour mettre en valeur les compétences et les talents de tous ceux qui vivent et travaillent sur ce territoire.

Un travail exemplaire car il utilise tous les dispositifs permettant de mieux faire réussir nos élèves et les jeunes du quartier : Le travail pédagogique en classe. Le prolongement éducatif hors temps scolaires : « Ecole Ouverte ». L'intégration des jeunes les plus en difficulté avec CANAL. La synergie de toutes les compétences présentes sur le terrain, seule façon aujourd'hui de progresser.

C'est un travail solidaire, pour une cause fondamentale défendue par tous (Ecoles, associations, municipalité) : la connaissance et l'accès aux Droits Fondamentaux Européens.

On peut constater chaque jour dans ce quartier que certains n'ont pas accès à ces Droits Fondamentaux et que nombreux sont ceux qui les méconnaissent.

Aussi, ce projet est-il un des supports d'une grande démarche éducative entamée depuis longtemps par tous les acteurs de ce quartier, qui consiste à rendre les enfants, les jeunes mais au-delà, tous ceux qui vivent ou travaillent ici conscients de leurs Droits et aussi de leurs Devoirs.

Car, désormais visible et accessible par tous cette fresque illustrant la Charte des Droits Fondamentaux Européens montre nettement l'importance dans la société d'aujourd'hui de mieux connaître ses Droits pour mieux se défendre.

Mais cette connaissance entraîne chez chacun d'entre nous un grand Devoir : celui d'agir soi-même pour défendre les Droits de ceux qu'il côtoie chaque jour.

Je retiendrai parmi les 50 qu'un article : l'article 21 qui dit que « Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques et sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle »

Cet article montre tout le chemin qu'il y a encore à parcourir et aussi combien, chacun de nous, enfants, jeunes, et adultes selon sa fonction et sa responsabilité peut y prendre sa part pour améliorer au quotidien le « vivre ensemble ». C'est à cette condition que chacun ici se sentira respecté, libre d'y vivre et d'y étudier pour construire son avenir. C'est l'objectif de ce réseau Ambition Réussite et de tous ses partenaires.

Je laisse maintenant la parole à ceux qui ont réalisé cette œuvre : Françoise Schein et les jeunes accompagnés d'un de leurs professeurs.

J'ai l'espoir que cette œuvre sera respectée car utile pour tous. Elle a été conçue en céramique pour résister au temps afin qu'elle puisse, comme le dit Françoise Schein en s'adressant aux enfants, « être lue par toi, tes enfants et tes petits enfants ».

Le principal
Mr. Jean Luc Héraud

3.2.2. Développement du projet en Espagne

Il était prévu lors de la formulation du projet que les actions en Espagne soient réalisées par l'association EICA, avec laquelle une convention de partenariat a été signée.

Comme mentionné dans notre courrier du 3 novembre 2006, l'association EICA a dû se retirer du projet, car suite à des difficultés internes, elle n'était plus en mesure de mener à bien la réalisation des trois ateliers prévus en Catalogne.

Le travail a donc été réalisé en partenariat avec une autre association : INCITA, partenaire qui a accepté de se charger des responsabilités imparties. Il est important

de mentionner que Mme Silvana Ospina est restée notre interlocutrice au sein de cette association, ce qui a permis d'assurer la continuité du processus. Pour les raisons du changement de partenaire local et pour donner le temps d'une réorganisation logistique, nous avons décalé les dates de réalisation des ateliers à Barcelone, et par là la fin du projet au 28 février 2007.

Incita a mené le processus d'identification et de présentation du projet aux partenaires locaux (lycées, centres civiques, associations) et a organisé le planning des ateliers. INCITA réalisé les ateliers de sensibilisation et de réflexion sur les Droits, par le biais de la méthodologie participative de la vidéo

La vidéo, par un aspect technique et ludique a permis de faciliter la parole et la réflexion des jeunes sur la notion de Droit, la connaissance des Droits fondamentaux et leur accès dans leur quartier. Ainsi, les jeunes se sont interviewés entre eux afin de mettre en commun leurs connaissances et leurs analyses, puis sont sortis dans leur quartier afin d'interviewer les habitants et les acteurs sur le thème des Droits fondamentaux.²⁰

Il est important de noter que le projet s'est inscrit dans le processus de travail des organisations du quartier (lycées, centres civiques, associations d'éducation populaire). En cela, les ateliers tant de vidéo que de peinture sur céramique viennent compléter et renforcer le travail en faveur de l'insertion sociale des jeunes de ces quartiers défavorisés. De même, une fois les ateliers terminés, le processus continue, s'appuyant sur les fresques murales et les projections des vidéos réalisées par les jeunes, comme outils de débat et de réflexion sur la citoyenneté pour d'autres jeunes et habitants.



vidéo des jeunes espagnols présentée au CIEJD le 12 janvier 2007

Le fait que les ateliers de vidéo et de céramiques aient été réalisés de façon simultanée a renforcé la complémentarité des méthodologies, de façon à faciliter la réflexion des jeunes par leur aspect ludique, dynamique et varié.

Pour bien organiser la technicité des ateliers, 6 mois à l'avance, Inscire avait pris envoyé à Incita différents documents (comme notre « mode d'emploi », photo des gazettes à acheter, plateaux en bois à fabriquer, type de pinceaux, vidéo et images des projets précédents,...) afin que l'association partenaire puisse bien se rendre compte du projet. Quartiers du Monde s'était aussi rendu sur place avec notre film afin d'expliquer de vive voix tous les détails et les processus du projet.

Dès juin 2006, l'association Inscire a mis en page informatiquement la Charte des Droits Fondamentaux en catalan, que Silvana Ospina lui avait envoyée. Puis, ce dossier informatique a été réalisé en décalcomanie sur céramique à Limoges dans l'atelier avec lequel nous travaillons depuis le début du projet²¹. Les céramiques ont ensuite été envoyées à Barcelone en août 2007.

²⁰ Voir rapport, photos et vidéos en annexe. Les vidéos ont été présentées lors de la réunion européenne à Lisbonne le 12 janvier 2007.

²¹ Cet atelier remplace l'usine Buchtal avec laquelle nous devons faire les sérigraphies, mais qui a refusé par la suite étant donné la petite taille du projet.

Les ateliers de céramique en vue de la réalisation de trois fresques ont été réalisés du 22 janvier au 23 février 2007 à Barcelone dans les quartiers de Sant Marti, du Casc Antic et de Torre Baró.

C'est Nathalie Kahn, de l'Association Inscrire, céramiste et mosaïste de profession et parlant espagnol, qui a réalisé tous les ateliers de céramiques à Barcelone. Elle s'est faite aidée par notre représentante bénévole à Barcelone, Loida Farelo.

Le 6 février 2007, Mme Viviane Van Oosterwijck, de la Commission Européenne, s'est rendue à Barcelone afin de se rendre compte de la réalisation des ateliers. Malgré le report des dates de réalisation des ateliers, Mme Van Oosterwijck a pu constater :

« ... l'enthousiasme du public cible, les jeunes des banlieues, immigrées de toute origine, le dévouement de l'association Inscrire et le bon choix du partenaire Incita. [...] L'association partenaire "Incita" s'implique de façon absolue dans le projet, qui est pour elle une façon d'enrichir sa palette d'action.

*A ce stade, je peux conclure que le projet, néanmoins les difficultés rencontrées, se réalise et atteint le but de connecter le citoyen européen avec ses droits fondamentaux comme présentées dans la Charte des droits fondamentaux.»*²²

3.2.2.1. Quartier Torre Baró

Les ateliers se sont déroulés avec 65 jeunes, dont des élèves de l'Institut d'Etudes Secondaires (IES) Pablo Ruiz Picasso et des jeunes participants à l'espace géré par le Service Ouvert pour l'Enfance et l'Adolescence (SOIA) du Centre Civique de la Zone Nord de la Mairie de Barcelone, et de la Maison des jeunes gérée par l'association Caritas.



Les ateliers de vidéo avec ces jeunes, en majorité issus de milieux socio-économiques très défavorisés : gitans, enfants d'immigrés andalous, ont eu lieu les 18 décembre 2006, 29 et 31 janvier 2007. Ils ont permis une approche concrète et ludique de la notion de Droit, qui a facilité le travail de réflexion sur la Charte et d'illustration de ses articles, travail qui a été réalisé en amont et sur plusieurs semaines par les professeurs et éducateurs des jeunes, coordonné par Silvana Ospina, professionnelle de Incita.²³

Les ateliers de céramique se sont déroulés comme suit :

Les 22 et 26 janvier 2007 ont eu lieu deux ateliers réalisés par Nathalie Kahn et Loida Farelo de Inscrire dans les locaux du Centre Civic de Torre Baró. Y ont participé des jeunes de 9 à 16 ans accompagnés par deux éducateurs de l'association Caritas, de leurs professeurs du Collège Pablo R. Picasso et de deux professionnelles d'Incita : Silvana Ospina et Lina Ramirez. Malgré la contrainte de temps (la plage horaire concédée par le collège à la réalisation des ateliers était un peu courte), les ateliers se sont bien déroulés. Les jeunes ont produit d'intéressants dessins illustrant des articles de la Charte.

²² Voir rapport de mission en annexe

²³ Voir le rapport d'Incita en annexe



Tous les carreaux de céramique ont été cuits dans le four mis à disposition par le Centre Civique de Sant Marti. Ensuite les personnes d'Inscrire ont réalisé le montage, le numérotage et l'emballage de la fresque avec tous les éléments la composant : pays, titres et logos. Loida Farelo (Inscrire) et Lina Ramirez (Incita) se sont occupée de superviser l'installation sur un mur du quartier.

L'inauguration de la fresque a eu lieu le 18 mars 2007, comptant sur la présence des représentants de l'établissement scolaire, des associations participantes, ainsi que de la municipalité. Cette cérémonie a été suivie d'une fête à destination des jeunes auteurs de la fresque pendant laquelle un goûter a été organisé, ainsi que des danses et chants des jeunes participants, encadrés par leurs professeurs et éducateurs.



3.2.2.2 Quartier Sant Marti

Les ateliers se sont déroulés avec la participation de 70 jeunes fréquentant la Maison des Jeunes El Drac, la Maison des Jeunes St Marti, et l'Institut d'Etudes Secondaires (IES) Infanta Isabel Aragón.

Les transformations urbanistiques que vit depuis quelques années ce quartier ont énormément fragilisé le tissu social, notamment concernant les populations gitanes dont l'habitat, et donc le mode de socialisation, a été bouleversé. Le processus de réflexion sur la citoyenneté dans ce contexte revêt une importance toute particulière. Les ateliers de vidéo permettent ainsi d'inciter au dialogue inter-générationnel et inter-culturel et au tissage de liens sociaux réfléchis. Ils ont eu lieu les 15 décembre 2006, 15 et 17 janvier 2007 et ont été animés par Silvana Ospina, de l'association Incita.²⁴

Les ateliers de céramiques ont eu lieu les 2 et 7 février 2007. Le groupe d'élèves d'une classe de dessin technique du collège Infanta Isabel Aragón a participé activement au projet et s'est montré très intéressé. Pour ce groupe, les professeurs ont accordé un peu plus de temps qu'il était prévu au départ. Les dessins produits par les jeunes sont aboutis et très bien travaillés et ont fait partie de leur évaluation scolaire. Mme Carmen Gonzalez, la représentante du district de Sant Marti est venue visiter l'atelier. Le groupe de jeunes des Maisons des Jeunes El Drac et Sant Marti sont venus encadrés par leurs éducateurs. Les plus jeunes ont réalisé des dessins sur des thèmes plus faciles d'accès, tels que les notions d'égalité, de

²⁴ Voir le rapport d'Incita en annexe

libertés, etc. Les personnes de Incita étaient présentes pour faire le lien avec le travail réalisé en amont par les techniques audio-visuelles.

En effet nous savons maintenant que l'âge idéal de participation à ce projet sur une thématique doit être entre 14 et 18 ans, l'âge de leur enseignement sur l'histoire et la géographie de l'Europe.

Les carreaux ont également été cuits au Centre Civique de Sant Marti. Nathalie Kahn et Loida Farelo ont réalisé le montage de la fresque avec tous les éléments la composant : pays, titres et logos. La fresque a été placée par des maçons du District sur un mur proche du Centre Civic, sous la supervision d'Inscrire. La fresque est longue de 15 mètres et prend une grande partie du mur qui a été peint en bleu clair, ce qui lui donne une ampleur considérable et embelli le lieu.²⁵

L'inauguration a eu lieu le 22 février 2007, pour laquelle une chorale a chanté l'*Hymne à la Joie*, avec la présence tous les jeunes participants, de leurs amis et parents et la population du quartier, ainsi que certains média locaux et régionaux (presse et télévision).



Etaient également présents :

Francesc Narvaez, regidor du District de Sant Marti, qui a fait un discours d'introduction

- Carmen Gozalez, la Chef du District de Sant Marti
- Sivana Ospina et Lina Ramirez de Incita
- Nathalie Kahn, qui a parlé au nom de Françoise Schein de Inscrire.
- Loida Farelo, qui a lu un discours de Margarida Cardoso du CIEJD de Lisbonne²⁶.



Les vidéos produites lors des ateliers de sensibilisation ont été projetées en public, pour la plus grande fierté de leurs auteurs.

Discours de Mme Margarida Cardoso directrice du CIEJD de Lisbonne, lu par Loida Farelo à l'inauguration :

²⁵ Carrer de la Selva de Mar / Rambla de Guipuscoa

Voir : http://www.inscrire.com/wordpress_spain_sant_marti/?page_id=44



Margarita Cardoso directora del Centre Europeu Jaques Delors de Lisboa.

Sento no estar entre vosaltres avui, dia de la inauguració del mural de ceràmiques a la vostra ciutat. Des de Lisboa us felicito per el monument que oferiu a la Unió Europea, un monument fet de les vostres pròpies mans. Hem dirigeixo en especial als joves que son els homes i les dones de demà, veritables responsables de la Carta dels Drets fonamentals de la Unió Europea.

Europa no és només un projecte burocràtic o econòmic. No es tracte només de l'Euro o de un pacte d'estabilitat o creixement, qüestions molt importants sens dubte! Europa es sobretot un projecte de Pau i de reconciliació, de solidaritat entre els pobles, un projecte de llibertat i de cultura, i encara més: Europa és un projecte de ciutadania i de protecció dels drets fonamentals.

Per aquesta raó el Centre Jaques Delors (que te com a missió donar a conèixer al ciutadà el paper d'Europa en el seu quotidià i promoure la participació de tots a la construcció Europea) va començar el projecte amb l'associació INSCRIRE creada per l'artista Françoise Shein.

Varem iniciar el projecte el dia 9 de maig del 2003, quan el centre va invitar a la Françoise Shein a vindre a Lisboa per animar els tallers de ceràmiques amb els joves, amb l'objectiu de sensibilitzar-los a la seva condició de ciutadans europeus.

La Carta dels Drets Fonamentals de l'Unió Europea va ser promulgada en el any 2000 i ens va semblar interessant il·lustrar els seus articles, cosa que ens permet reflexionar i debatre qüestions tant importants com:

- Els valors comuns entre els pobles de l'Unió, tots representats en aquest mural de Sant Martí amb la mateixa dimensió i*
- Els drets fonamentals de la Unió*

Des de 2003 Europa ja a estat inscrita a 18 ciutats (13 a Portugal, 3 a França i breument 3 a Barcelona) i continuarem amb moltes més!

Els joves, com vosaltres, que ja han participat en aquest projecte han tingut la oportunitat de sentir que tots som actors importants en aquesta aventura de construcció europea, i que així, construint Europa a la vida, es va construint, dia a dia, la verdadera ciutadania europea.

Existeix també la xarxa europea del projecte "inscriure Europa en els murs de les ciutats". Varem començar el 12 de gener d'aquest any a Lisboa amb la primera trobada de joves de les ciutats que ja construeixen els seus murals, incluint els de Barcelona. L'objectiu d'aquesta xarxa es la de mantindre el contacte entre les diferents ciutats, de manera que hi hagi un intercanvi de idees i experiències sobre la manera de participar, de construir i de viure la ciutadania europea.

El Centre de Informació Europea Jaques Delors compte amb tots vosaltres, a traves de les vostres iniciatives i treballs d'animació, per sensibilitzar els ciutadans de Barcelona a la importància de ser ciutadans europeus, i us donem la benvinguda a la xarxa Inscriure Europa als murs de les ciutats.

Moltes Gracies a tots!

3.2.2.3. Quartier Casc Antic

Les ateliers ont été réalisés avec 45 jeunes participants aux projets et activités proposées par différentes entités agissant en coordination dans le cadre du réseau de projets et initiatives jeunes du quartier : projet *Recolzem els joves del Casc Antic* (Appuyons les jeunes du Casc Antic) de la Fondation Adsis, Centre Civique Couvent de Sant Agustí, association Ressources d'Animation Interculturelle (RAI), projet *Les Filles du Quartier*, de l'association INCITA.



Les ateliers de sensibilisation aux Droits et à la Citoyenneté par la vidéo ont eu lieu les 6 décembre 2006, 9, 12 et 13 février 2007, animés par Silvana Ospina²⁷. L'atelier de peinture sur céramique s'est déroulé au Centre Civique du Casc Antic le 9 février. Les jeunes étaient accompagnés des éducateurs des organisations mentionnées, ainsi que des personnes de Incita.

Les céramiques ont été cuites dans le four du Centre Civique de Sant Marti, puis emballées.

²⁷ Voir le rapport d'Incita en annexe

Ce quartier est dans le centre ancien de Barcelone et fait partie du patrimoine historique de la ville. Il est donc complexe et long du point de vue administratif d'y installer un projet d'art public participatif et nous sommes confrontés aux mêmes difficultés que pour la fresque parisienne. De plus, les élections municipales et régionales de mai 2007 ont gelé le processus de négociation commencé dès le printemps 2006 et au cours duquel un accord de principe a été donné par l'administration de la mairie d'arrondissement.



La fresque est emballée et se trouve dans les locaux de Inscrire à Barcelone. Elle est en attente de la formalisation administrative de la décision de la Mairie du District de valider l'utilisation du mur. Cette situation sera résolue dès les résultats des élections locales du 27 mai 2007. Inscrire avec Incita et Quartiers du Monde suivent ce dossier de près et sont en contact permanent avec les responsables administratifs concernés²⁸.

3.2.3. Rencontre et création du réseau national au Portugal

Cette rencontre a eu lieu le 9 mai 2006²⁹. Elle a été organisée par le Centre d'information Européen Jacques Delors (CIEJD) à Lisbonne, dans le but de se faire rencontrer les professeurs et jeunes portugais ayant participé au projet³⁰, afin d'initier un réseau européen de jeunes, de lycées et d'autorités publiques qui réfléchissent et agissent sur les droits Fondamentaux et la citoyenneté européenne. Ce réseau a été officialisé par la signature d'un protocole.

Le choix de réaliser cette réunion lors de la célébration du jour de l'Europe le 9 Mai, est une initiative entre du CIEJD en collaboration avec le Centre Pédagogique et d'animation du Centre Culturel de Belem et le Ministère de l'Education portugais.

Les jeunes ont exposé leurs travaux sur le thème de la Charte européenne des Droits fondamentaux (blog, arts plastiques, chant), puis ils ont participé aux activités organisées dans le cadre de la journée de l'Europe :

- Ateliers de dessins pour les 7-12 ans, sur différents types de jardins européens.
- Exposition dans les locaux du CIEJD de reproductions en grands formats des œuvres murales existantes dans les villes portugaise où le projet a déjà été réalisé. Mr. J Pedreira, Secrétaire d'Etat adjoint et de l'Education, a inauguré cette exposition, intitulée « Charte des Droits Fondamentaux ».
- Projection de deux films réalisés par l'Association Inscrire : « Europa » et « La Voie des enfants »
- Cours sur « Le futur de l'Europe ».
- Débat sur « Le futur de l'Europe passe par l'Education », présenté par Margarida Cardoso directrice du CIEJD et qui a compté sur la participation du Secrétaire d'Etat adjoint et à l'Education. Mme Maria Emilia Galvão, directrice du Cabinet des Affaires Européennes et des Relations Internationales (GAERI) du Ministère de l'Education, a présenté le projet « Printemps de l'Europe », dans le contexte de la célébration des 20 ans des Club Européens. Cela a été suivi de témoignages faits par les présidents des conseils exécutifs de différentes écoles et par des élèves qui avaient participé aux projets.

²⁸ Voir maquette de la fresque en annexe

²⁹ Voir compte-rendu en annexe

³⁰ Voir www.eurocid.pt et http://www.inscrire.com/wordpress_general_meetings/

Enfin, la professeur Armandina Soares de l'Ecole de Vialonga a présenté la réalisation d'un site Internet liant les blogs des différentes écoles participants au projet. Ce site interactif est géré par les écoles elles-mêmes pour qu'elles y présentent leurs différents projets sur le thème européen: www.inscrevereuropa.eu et qui complète le site créé par Inscrire réservé au projet « Inscrire l'Europe sur les murs des Villes » : www.inscrire.com.

Ces deux sites sont en transformation permanente, de par leur nature interactive.

Au total, plus de 678 personnes ont participé à cette rencontre, parmi lesquelles³¹ :

- Margarida Cardoso, directrice du CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Filomena António, Responsable du Service de Formation du CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Vera Ferraz, CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Katia de Radiguès, bénévole du CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Armandina Soares, Présidente du Conseil exécutif de l'Ecole de Vialonga, Portugal
- Représentant du Programme Comenius et du Clube Europeu, Portugal
- Jorge Pedreira, Secrétaire d'Etat Adjoint et à l'Education, Portugal
- David Machado, Association Animar, Portugal
- Zina Araujo, DSAE, Service des Affaires Européenne, Clube europeu, Lisbonne, Portugal.
- Emilia, Galvão GAERI, Cabinet des Affaires Européennes et des relations Internationales du Ministère de l'Education, Lisbonne, Portugal

Les 75 professeurs et 574 jeunes présents à cette réunion venaient des écoles et villes suivantes:

- Escola de S. Bruno, Caxias
- Escola EB 2,3 de Vialonga
- Escola Ibn Mucana, Alcabideche
- Escola Secundária Gonçalo Anes Bandarra, Trancoso
- Escola Profissional de Trancoso
- Escola Secundária de Tavira
- Escola Secundária c/ 3.º Ciclo do Ensino Básico Martins Sarmiento, Guimarães
- Escola Secundária com 3.º Ciclo do Ensino Básico Francisco de Holanda, Guimarães
- Alunos do Curso de Pintura da Junta de Freguesia de Santa Maria de Belém
- Escola D. Manuel Faria e Sousa, Felgueiras
- Escola EB 2,3 de Avelar
- Escola Secundária do Cartaxo
- Escola EB 2,3 de Carrazeda de Ansiães, Bragança
- Escola Secundária Dr. Solano de Abreu, Abrantes
- Escola Secundária Jorge Peixinho, Montijo

3.2.4. Rencontre et création du réseau européen du projet

3.2.4.1. Rencontre des jeunes participants européens à Lisbonne

Le 12 janvier 2007³², plus de 300 personnes du Portugal, d'Espagne et de France se sont réunies afin de lancer les bases du réseau européen des villes et des jeunes ayant au projet. Il était très important que les jeunes de différents pays puissent se

³¹ voir le dossier spécifique du CIEJD en portugais et en anglais ainsi que les images du film dia da Europa

³² Voir compte-rendu spécifique du CIEJD en annexe

rencontrer et échanger des idées sur leurs points de vue dans ce projet européen. Les groupes étaient accompagnés d'une traductrice pour leur permettre de se comprendre. Le fait même des langues différentes était nouveau pour certains d'entre eux qui voyageaient pour la première fois

Dans le cadre du thème : citoyenneté européenne active chaque groupe-école a présenté sa ville et ses spécificités, puis un travail réalisé sur les Droits fondamentaux:

- L'école secondaire de Alcabideche a présenté « Projeto Construir » et les images du projet avec leur blog
- L'école de Guimaraes a lu des poèmes sur la Liberté et la Différence
- L'école de Vialonga a présenté le film « Les Européens » réalisé par la classe de français
- L'école de Felgueiras a présenté le projet « Inscrire l'Europe », qui a été adapté à une autre école, par le biais d'une présentation PowerPoint qu'ils ont réalisée.
- L'école de Trancoso a présenté « le Jeu de la Citoyenneté »
- Le Lycée français de Lisbonne a présenté les Droits des enfants.
- Le Lycée Etienne Dolet de Paris, a présenté son travail d'analyse de l'accès aux Droits dans le quartier, par le biais de la cartographie sociale.
- Le Collège de Saint Denis a présenté un film sur leur expérience pendant les ateliers
- Les groupes espagnols venant de Barcelone ont présenté leurs vidéos, réalisées pendant les ateliers de sensibilisation aux droits et à la citoyenneté européenne.

Un film documentaire sur la réunion des participants portugais, réalisée le 9 mai 2006, a été présenté aux jeunes de la réunion du 12 janvier 2007.

Puis, Armandina Soares directrice de l'école de Vialonga, l'école qui coordonne le réseau national a présenté le site Internet aux nouveaux groupes français et espagnols, leur expliquant le fonctionnement pour lancer l'idée d'un site européen où chaque groupe peut gérer sa page de façon autonome.

Ensuite, les jeunes ont eu l'occasion de visiter l'exposition « Le Chemin des Droits » à l'Institut Franco-Portugais de Lisbonne où l'association Inscrire et le CIEJD avaient réuni un ensemble de posters et de travaux réalisés depuis 2003. Un mini-atelier était mis à disposition de ceux qui voulaient peindre. Cette exposition va maintenant devenir itinérante au Portugal et être présentée dans les villes du réseau. Des médias télévisés et radiophoniques ont réalisé des interviews de certains jeunes participants.

Le lendemain, les jeunes espagnols et français ont pu découvrir la ville de Lisbonne, accompagnés par l'équipe du CIEJD et d'Inscrire.

Parmi les participants à la Rencontre, on comptait le personnel du CIEJD et des membres de l'association Inscrire, dont :

- Margarida Cardoso, directrice du CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Filomena António, Responsable du Service de Formation du CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Vera Ferraz, CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Katia de Radiguès, bénévole du CIEJD de Lisbonne, Portugal.
- Alexandra Marques, Commission Nationale de la Lecture, Portugal.
- Armandina Soares, Présidente du Conseil exécutif de l'Ecole de Vialonga, Portugal

- Françoise Schein, Association Inscrire, Paris, France
- Nathalie Kahn, Association Inscrire, Paris, France
- Agathe Labaye, bénévole pour l'Association Inscrire, Paris, France
- Jean-Paul Lefèvre, directeur de l'Institut Franco-Portugais de Lisbonne, Portugal. (qui a proposé l'exposition à l'Institut et la participation du Lycée français de Lisbonne)

Les 114 élèves et 28 professeurs portugais venaient des écoles et villes suivantes:

- Escola Secundária Ibn Mucana, Alcabideche
- Colégio Casa Pia, Belém, Lisboa
- Escola Secundária de Serpa
- Escola Santa Maria do Olival, Tomar
- Escola Secundária c/ 3.º Ciclo do Ensino Básico Martins Sarmiento, Guimarães
- Escola EB 2,3 de Vialonga
- Escola D. Manuel Faria e Sousa, Felgueiras
- Escola Secundária de Trancoso
- Escola Secundária Gonçalo Anes Bandarra, Trancoso
- Lycée français de Lisbonne

A cela s'ajoutaient quinze participants venant de France et seize d'Espagne :

- Lycée Etienne Dolet, Paris, France
- Collège Garcia Lorca, Saint Denis, France
- Jeunes de Barcelone, quartier Sant Marti, Espagne
- Jeunes de Barcelone, quartier Torre Baró, Espagne
- Jeunes de Barcelone, quartier Casc Antic, Espagne

Les jeunes étaient logés dans une charmante auberge de jeunesse près de la mer à Oeiras, près de Lisbonne. L'accès était très facile.

Les jeunes participants sont repartis satisfaits dans leurs villes :

« *A participação neste projeto tem sido muito gratificante* » (José Pedro)
« *Agora somos mais europeus* » (Rita Moreira)³³

3.2.4.2. Création d'un site Internet du réseau

L'association Inscrire avec l'entreprise webmen a réalisé un site Internet interactif exclusivement réservé au projet « Inscrire l'Europe sur les murs des Villes » : www.inscrire.com, rubrique « EUROPA ». Sur ce site, chaque établissement ayant participé au projet peut gérer sa page de façon autonome, lire la page des autres, et chacun peut faire des commentaires.

4. Conclusion

4.1. Difficultés rencontrées

L'une des principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet a été le grand laps de temps entre la formulation et la présentation du projet (août 2004) et son approbation par la Commission européenne (décembre 2005). En effet, entre temps, la situation (financière, administrative, en ressources humaines) de certaines

³³ Voir les commentaires des jeunes en annexe

des associations partenaires avait évolué, ce qui nous a conduit à devoir changer de partenariat au Portugal (Animar / CIEJD) et en Espagne (EICA / Incita).

Une autre difficulté est celle des accords administratifs pour l'installation des fresques sur des murs publics dans les deux quartiers historiques concernés par le projet : Belleville (Paris 20^e) et Casc Antic (Barcelone). Lors de l'identification de ces quartiers, des accords de principe des administrations et des partenaires locaux avaient permis de lancer la démarche. La complexité du processus de demande d'autorisation s'est révélée au fur et à mesure, une fois que les ateliers avaient été réalisés, ce qui n'a pas rendu possible une anticipation. Cependant, les accords de principe tiennent toujours et les négociations sont en cours pour la délivrance des autorisations administratives formelles.

4.2. Résultats obtenus

Les résultats obtenus au terme de ce projet ont été pratiquement tous atteints. Ce projet est un succès là où nous le réalisons et les gens sont toujours très enthousiastes de l'expérience et du résultat. Le projet comprend des parties techniques, politiques, historiques, artistiques et urbaines qui sont rarement regroupées de cette manière singulière.

La curiosité que nous voyons dans le regard des personnes qui voient et entendent parler du projet nous pousse à le poursuivre. A chaque niveau de développement le projet fleurit, s'élargit et gagne en maturité.

Grâce au fait que le projet avait déjà été réalisé 12 fois au Portugal, nous connaissions la plupart des paramètres. En outre, l'appui de l'infrastructure du Centre Jacques Delors, avec son expérience et son degré élevé d'insertion dans la société publique et civile portugaise, a été une des raisons du succès du projet au Portugal. La coopération de trois ans entre le Centre Jacques Delors et Inscrire, avant de partir à la découverte d'autres pays comme la France et l'Espagne a été essentielle. Nous espérons pour le futur que des entités avec des missions semblables à celle du CIEJD, (comme par exemple les Centres Europe Direct gérés par la DG COMM de la Commission), puissent donner, dans d'autres Etats Membres de l'UE, le même appui que le CIEJD.

A la différence du Portugal où le projet n'a pas été réalisé dans des quartiers difficiles, ceux en France et en Espagne ont été réalisés dans des quartiers populaires, souvent qualifiés de « difficiles » ou de « sensibles ». Le travail avec les adolescents y a pris une dimension particulière et les ateliers de sensibilisation aux Droits, réalisés par des méthodologies ludiques et participatives ont été très importants dans la réussite du projet. En effet, ils ont permis une réflexion préalable aux notions parfois abstraites de droits, citoyenneté, les mettant dans le contexte de situations vécues au quotidien par ces jeunes jugés « difficiles », mais souvent privés d'opportunités, dont l'accès aux droits est souvent plus qu'aléatoire (discrimination raciales), et dont l'identité et le sentiment d'appartenance est souvent conflictuel (jeunes immigrés ou de parents immigrés).

Ce travail avec ces jeunes n'aurait pas été possible s'il ne s'était inscrit dans le cadre du travail réalisé au quotidien par les éducateurs et professionnels des associations locales, qui pourront reprendre les méthodologies utilisées dans leur travail avec les jeunes. L'installation des fresques a également eu un effet très valorisant, dans ces quartiers d'habitat précaire où l'esthétique a souvent été absente des réalisations urbanistiques.

A partir de là, le défi du projet reste la consolidation des réseaux des jeunes et des professionnels ayant participé au projet afin de poursuivre la réflexion et les échanges sur les notions de droits et de citoyenneté européenne, en songeant bien sur, à étendre le projet vers de nouvelles villes et de nouveaux pays de l'Union Européenne...

ANNEXES

Les rapports des partenaires

Rapport des ateliers animés par Inscire

Compte-rendus des ateliers animés par Quartiers du Monde

Rapport des ateliers animés par Incita

Rapport des activités réalisées par le CIEJD

Les documents écrits

Livrets en français et catalan sur la Charte des Droits fondamentaux réalisés par Inscire

Commentaires des élèves sur la réalisation des ateliers animés par Inscire

Discours inauguraux

Présentation et attestation du projet aux Commissions françaises

Articles de presse

Compte-rendu de la visite de Mme Van Oosterwijck à Barcelone

Exemplaire du Mini-Livret de l'Union Européenne sur les Droits fondamentaux

Documents audio-visuels

Un CDR de Inscire des images de tous les ateliers réalisés

Un CDR de Incita des images des ateliers réalisés en Espagne

Présentation PowerPoint sur l'histoire de la construction de l'Europe et de l'Union Européenne

Deux DVD des films présentant le projet « Inscire l'Europe sur les murs des villes » (sous titré en français et en espagnol)

Vidéos réalisées par les jeunes en Espagne lors des ateliers de sensibilisation aux Droits et à la Citoyenneté

Un DVD sur la journée du 9 mai 2006 : rencontre des participants portugais au projet à Lisbonne

Un DVD du film réalisé par des jeunes participants portugais « *Les Européens* »